

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

10 000 habitants

RECRUTE

Un(e) chargé(e) de mission Urbanisme et Planification

Cadre d'emplois Attaché Territorial ou Ingénieur Territorial –

Recrutement par voie contractuelle CDD 3 ans ou statutaire de 35 heures par semaine

DESCRIPTION DU POSTE

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL), située dans le département du Lot et regroupant 23 communes, recrute un(e) chargé(e) de mission Urbanisme, PLUi et planification. Sous l'autorité de la responsable du Pôle Aménagement du Territoire, le/la chargé(e) de mission aura pour rôle d'accompagner la Communauté de Communes et ses communes membres dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques d'urbanisme, d'aménagement et de planification territoriale.

Le contexte du poste est marqué par une nouvelle étape importante en matière de planification. À la suite de l'annulation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le territoire doit engager une nouvelle démarche de planification afin de disposer à nouveau d'un document d'urbanisme intercommunal adapté à son projet de territoire. Cette démarche pourra conduire, en fonction des conditions juridiques et techniques, soit à faire évoluer le document existant dans le cadre d'une procédure adaptée, soit à engager l'élaboration d'un nouveau PLUi.

Parallèlement, la CCPLL souhaite participer activement au renouvellement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle du territoire concerné et contribuer à la prise en compte, dans les documents de planification, des évolutions réglementaires et des nouvelles orientations en matière de sobriété foncière, d'aménagement, de transition écologique, d'habitat, de mobilités, d'économie et de préservation des espaces naturels et agricoles.

Dans ce contexte, le/la chargé(e) de mission sera un interlocuteur privilégié des élus, des communes membres, des partenaires institutionnels et des bureaux d'études. Il/elle assurera une mission de coordination, d'animation, d'expertise et d'accompagnement à la décision, en lien étroit avec sa hiérarchie et les services de la collectivité.

Le poste offre ainsi l'opportunité de participer à la définition du futur cadre de développement et d'aménagement des 23 communes de la CCPLL, en articulation avec le projet de territoire, le futur SCoT et les autres politiques publiques portées par la collectivité.

MISSIONS PRINCIPALES

1 – Accompagner le renouvellement du SCoT et assurer la prise en compte des enjeux du territoire

- Participer activement aux travaux de renouvellement du SCoT, en assurant le lien entre la CCPLL, les communes membres, la structure porteuse du SCoT et les différents partenaires institutionnels ;
- Assurer une veille et une analyse des orientations du SCoT afin d'en mesurer les conséquences pour le territoire intercommunal et ses communes ;
- Contribuer à la définition et à la formalisation des attentes et positions de la CCPLL dans le cadre des différentes étapes de révision/élaboration du SCoT ;

- Préparer et participer aux réunions, ateliers, groupes de travail et instances partenariales liés au SCoT ;
- Assurer la traduction des orientations du SCoT dans les démarches de planification portées par la CCPLL, notamment dans le cadre du futur PLUi ;
- Veiller à la cohérence entre le SCoT, le projet de territoire, les politiques communautaires et les documents d'urbanisme communaux ;
- Assurer une veille sur les évolutions législatives et réglementaires en matière de planification, notamment concernant la sobriété foncière et la trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols.

2 – Piloter et accompagner la nouvelle démarche de PLUi

- Accompagner la CCPLL dans la définition de la stratégie de renouvellement du PLUi, à la suite de son annulation ;
- Participer à la définition des modalités de la procédure à engager et à sa mise en œuvre, qu'il s'agisse d'une évolution du document existant dans le cadre d'une procédure adaptée ou de l'élaboration d'un nouveau PLUi ;
- Assurer le suivi administratif, technique, juridique et financier de la procédure ;
- Suivre la procédure de sursis et d'appel en cours, appui avocat, aide au montage des mémoires en réponse auprès de notre avocat ;
- Organiser et animer les réunions de travail avec les élus, les communes membres, les personnes publiques associées, les partenaires et les bureaux d'études ;
- Participer à la rédaction et au suivi des pièces constitutives du document d'urbanisme : diagnostic, projet d'aménagement, orientations d'aménagement et de programmation, règlement, zonage et annexes ;
- Assurer le pilotage et le suivi des bureaux d'études : cahier des charges, marchés, calendrier, réunions, livrables, facturation et respect des objectifs ;
- Garantir la prise en compte des enjeux du territoire et des politiques sectorielles : habitat, transition écologique, mobilités, économie, agriculture, environnement, paysage, patrimoine, équipements et services ;
- Participer à la mise en place et à l'actualisation d'un observatoire des données territoriales notamment pour le suivi des consommations ENAF ;
- Veiller à la compatibilité du futur document d'urbanisme avec le SCoT et à sa prise en compte des orientations supra-territoriales, notamment du SRADDET ;
- Organiser et suivre les procédures de concertation et de participation du public ;
- Préparer les projets de délibérations, arrêtés et autres actes administratifs nécessaires à la procédure ;
- Assurer la sécurisation juridique de la procédure en lien avec les services et conseils de la collectivité.

3 – Accompagner les communes dans leurs problématiques d'urbanisme et de planification

- Être l'interlocuteur privilégié des communes membres pour les questions relatives à l'urbanisme, à l'aménagement et à la planification ;
- Apporter une expertise et une assistance aux élus dans leurs projets d'aménagement et leurs réflexions en matière d'évolution urbaine ;
- Accompagner les communes dans la prise en compte des documents supra-communaux et des évolutions réglementaires ;
- Participer à l'analyse des projets et des problématiques foncières et urbaines présentant un enjeu intercommunal ;

- Produire des notes, analyses, cartographies et supports d'aide à la décision à destination des élus et de la direction.

4 – Participer aux autres politiques d'aménagement et de développement territorial

- Participer aux démarches transversales portées par la collectivité : projet de territoire, PCAET, transition écologique, revitalisation des centres-bourgs, Petites Villes de Demain, Opérations de Revitalisation du Territoire, habitat, foncier, mobilités, développement économique, etc. ;
- Apporter son expertise en urbanisme et en aménagement dans les projets portés par les différents services de la collectivité ;
- Participer au Réseau PLUI, à la mise en place et à l'actualisation d'un observatoire des données territoriales ;
- Produire des documents techniques, cartographiques et des supports SIG nécessaires au suivi et à l'analyse du territoire ;
- Assurer le suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ;
- Assurer une veille technique, réglementaire et juridique dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et de la planification.

PROFIL SOUHAITÉ

Diplôme requis :

Master 2 ou diplôme d'ingénieur dans les domaines de l'urbanisme/l'aménagement du territoire/le développement local/le développement Durable.

Compétences requises :

- Bonne connaissance des collectivités territoriales et notamment des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ;
- Bonne connaissance des procédures d'urbanisme et de planification territoriale ;
- Une expérience dans le suivi ou l'élaboration d'un PLUi ou d'un SCoT serait particulièrement appréciée ;
- Connaissance des enjeux liés à la sobriété foncière, à la transition écologique et à l'aménagement des territoires ruraux ;
- Maîtrise de la conduite de projet et capacité à travailler en transversalité ;
- Capacité à animer des réunions et à travailler avec des élus, partenaires institutionnels et bureaux d'études ;
- Aptitudes rédactionnelles, d'analyse et de synthèse et aisance à l'oral ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des outils cartographiques/SIG ;
- Capacité à mener une veille technique et réglementaire
- Permis B exigé

Savoir-être :

- Aptitudes relationnelles et capacité de travail en autonomie, en équipe et en transversalité,
- Esprit d'initiative, polyvalence et force de propositions,
- Avoir le sens du service public et de l'intérêt général,
- Capacité à rendre compte à ses supérieurs et aux élus,
- Capacité à prioriser ses tâches et planifier son travail,
- Disponibilité, Réactivité,
- Bonne présentation et sens du contact,
- Rigueur et organisation,

- Capacité d'analyse et de synthèse.

VOS AVANTAGES ET CONDITIONS DU POSTE

Prime annuelle
CNAS (Comité National d'Action Sociale)
Participation prévoyance
Missions éligibles au télétravail
Véhicule de service à disposition

CANDIDATURES

Adressez votre candidature à :

Monsieur le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE-LIMOGNE
38 place de la Bascule
46230 LALBENQUE

Tél : 05 65 24 22 52

Mail : rh@ccpll.fr

Pièces à joindre : CV récent et détaillé + lettre de motivation.



Date limite de dépôt des candidatures : 18 Octobre 2026 inclus.

Prise de poste souhaité : 1^{er} Novembre 2026